

Formation ENVIRONNEMENT

Avant-projet de programmes statistiques 2008

page

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT (IFEN) 2

**AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE
(ADEME) 10**

Extraits de programmes statistiques présentés à d'autres formations 12

Réunion du 7 juin 2007

Institut français de l'environnement - IFEN

1. Exposé de synthèse

En matière d'environnement, le contexte est caractérisé par les orientations prioritaires définies, aussi bien au niveau national qu'europpéen. Ce sont notamment la prévention contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la politique de l'eau, la prévention des risques naturels et technologiques, le développement durable.

Les travaux de l'IFEN sur la connaissance environnementale s'articulent selon trois axes :

- la connaissance de l'état et de l'évolution des milieux naturels et de la biodiversité
- la connaissance des pressions exercées sur l'environnement par les activités économiques et humaines
- la connaissance des impacts de l'environnement sur l'économie et la société, notamment les éco-entreprises, les emplois liés à l'environnement.

Etat des milieux

Dans le cadre du GIS (groupement d'intérêt scientifique) Sol dont les missions ont été reconduites en 2006 pour une période de 5 ans, l'Ifen continuera à participer, notamment avec l'INRA, à la mise en place d'un outil de connaissance s'appuyant sur trois piliers :

- l'établissement d'un référentiel géographique (carte pédologique au 1/100 000 ème)
- le rassemblement d'autant de données d'analyses de sol existantes que possible (BDAT : base de données d'analyses de terre)
- la mise en œuvre d'un programme de mesure de paramètres indiquant la qualité des sols sur un ensemble de points statistiquement représentatif (Réseau de Mesure de la Qualité des Sols, RMQS), indispensable pour évaluer les biais des données, beaucoup plus nombreuses, de la BDAT.

La couverture complète du territoire métropolitain par le RMQS sera achevée d'ici 2008-2009.

Pressions et impacts des activités (économie, ménages)

Les préoccupations de développement durable impliquent de connaître les relations entre le développement économique et les pressions sur l'environnement. Deux types d'outils peuvent fortement y contribuer :

- les comptes de flux de matières et leurs indicateurs dérivés, qui analysent l'économie du point de vue des échanges de matières, de l'extraction des ressources aux rejets de polluants et la mise en décharge de déchets ;
- NAMEA (National Accounting Matrix including Environmental Accounts), qui analyse au niveau des branches d'activités les liens entre l'économie monétaire et la production de polluants, de déchets ou la consommation de ressources.

Conformément aux demandes et recommandations internationales (G8, OCDE, Eurostat), l'Ifen continuera à développer des applications de Namea et démarrera, en liaison avec les autres services statistiques, une activité pluriannuelle visant à établir et actualiser des comptes de flux de matières à l'échelle macroéconomique. Des enquêtes statistiques existantes pourront être exploitées à cet effet.

L'Ifen élaborera la seconde réponse au règlement statistique européen n°2150/2002 sur les déchets (RSD) due au 30 juin 2008 (voir point 2).

L'Ifen commencera également de préparer la 4^{ème} enquête auprès des collectivités locales sur la gestion de l'eau et de l'assainissement (voir point 2)

Risques, économie et société

Après la phase d'inventaire des bases de données en santé-environnement et la mise au point d'un catalogue, l'Afsset et l'Ifen ont lancé en 2007 une étude auprès des laboratoires de recherche et organismes spécialisés en ce domaine pour expertiser les lacunes et points d'amélioration du système d'information. Les résultats attendus devraient ouvrir des propositions d'actions visant ces améliorations.

L'évaluation des enjeux vulnérables au risque d'inondation utilise soit le RIL quand il est disponible pour une caractérisation fine des enjeux, soit les données communales du recensement 1999 et les bases géographiques de couverture des sols (Corine Land Cover, BD Carto) pour des dénombrements. En 2007, pour les variables logements et populations, ces méthodes sont applicables à n'importe quel risque ou nuisance défini sur le territoire métropolitain par un périmètre géo-référencé. Les résultats de ces estimations sont toutefois fragiles pour les petites communes et n'ont de sens qu'à un niveau suffisamment agrégé, le croisement département* bassin versant par exemple.

En 2008, en liaison avec le développement des travaux à l'Insee, la démarche sera étendue à de nouvelles variables : les établissements, l'emploi, les équipements. Par ailleurs, une version améliorée des modèles d'estimations des densités de population, sur les territoires infra communaux ne bénéficiant pas du RIL, sera réalisée afin d'améliorer la précision des résultats.

Synthèses

Plusieurs nouveautés concernent les **comptes des dépenses de protection de l'environnement** et en particulier :

- la perspective de publier des résultats sur le domaine des sols qui comprend les eaux souterraines
- la perspective d'élargir le champ des comptes aux énergies renouvelables
- la mise en application sur le domaine des déchets des investissements méthodologiques entrepris en ce qui concerne le partage volume/prix.

Les principales sources statistiques mobilisées pour la confection des comptes resteront les enquêtes annuelles d'entreprises (secteurs 90, 41 et 37), les comptes des collectivités locales et notamment les comptes des communes et de leurs groupements et l'enquête sur les dépenses de protection de l'environnement des établissements industriels (enquête dite "antipollution").

Ces enquêtes ou documents administratifs devraient connaître des modifications affectant l'élaboration des comptes de l'année 2006, publiés en 2008. D'une part, le seuil démographique d'application de la nomenclature fonctionnelle intégrée à l'instruction comptable M14 est relevé de 3500 habitants à 10000 habitants, à compter de l'exercice comptable 2006. D'autre part, une extension du champ de l'enquête "antipollution" aux "petits" établissements est expérimentée à l'occasion de l'enquête sur les dépenses 2006. La possibilité d'intégrer cette extension aux comptes publiés en 2008 devra faire l'objet d'une expertise sous l'égide du Sessi.

En matière d'**indicateurs**, la contribution aux travaux nationaux (avec la DDD et la DIACT) et internationaux (OCDE-EUROSTAT) portant sur les indicateurs de développement durable sera poursuivie.

Par ailleurs l'Ifen continuera en 2008 de publier son dépliant sur 10 indicateurs clés de l'environnement, ainsi que les indicateurs de performance environnementale de la France qui ont été renouvelés en 2007.

L'Ifen participe à un groupe de travail sur **l'évaluation des coûts engendrés par le réchauffement climatique**. Ce groupe mis en place au 1^{er} trimestre 2007 et piloté conjointement par la D4E (Direction des études économiques et de l'évaluation environnementale du MEDD) et l'ONERC (observatoire pour l'étude du réchauffement climatique) travaillera jusqu'en octobre 2008. L'Ifen apporte une contribution spécifique en ce qui concerne les choix méthodologiques et se propose de jouer le rôle d'interface avec l'Insee pour l'accès aux données économiques et aux projections démographiques.

La rénovation du **système d'information de l'IFEN**, entreprise en 2006 et 2007, se poursuivra en 2008. Quatre objectifs principaux ont été retenus :

- enrichir le système d'information

- améliorer la qualité des données mises à disposition
- systématiser la documentation sur les données
- faciliter l'accès aux données

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La réponse 2008 au règlement statistique **déchets** (RSD) exploitera des enquêtes menées en 2007 par d'autres services statistiques (SESSI sur les déchets non dangereux de l'industrie IAA incluses, INSEE sur les déchets non dangereux du commerce, Scees sur les déchets organiques de certaines branches des IAA).

La prochaine enquête triennale sur la **gestion de l'eau et de l'assainissement**, qui devrait normalement être menée sur le terrain en 2009, devrait être présentée au Cnis en 2008. Des modifications à la marge sont possibles.

A l'instar de ce qui a été fait avec l'enquête Transport, l'Ifen pourrait proposer le rajout de quelques questions à des enquêtes sectorielles existantes.

Opinions et pratiques environnementales

Une démarche de mise en place d'un dispositif périodique d'enquêtes sur les pratiques environnementales des ménages sera lancée en 2008 pour actualiser celles qui ont été réalisées en 1998 puis en 2005 dans le cadre de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages de l'INSEE (EPCV).

Ce dispositif comprendrait l'insertion d'un questionnaire annuel (une dizaine de questions) dans l'enquête de conjoncture mensuelle auprès des ménages de l'Insee (CAMME) sur les ressentis des nuisances (bruit et pollution de l'air), sur la perception de la qualité du cadre de vie et sur certaines pratiques de tri encore peu répandues. Cette enquête serait initialisée en 2008.

Par ailleurs, il est envisagé de réaliser en 2009 une enquête plus lourde (5000 questionnaires) spécifiquement dédiée aux pratiques environnementales qui reprendrait une partie de l'enquête EPCV et qui ferait l'objet d'un avis d'opportunité lors de la réunion de juin 2008.

L'ensemble du dispositif d'enquêtes Ifen sur l'opinion et les pratiques environnementales, dont le programme s'échelonne sur quatre années, et qui comprend également une enquête sur le sentiment d'exposition aux risques majeurs, sera présenté dans une note spécifique complémentaire à cet avant-projet de programme.

Emplois et formations aux métiers de l'environnement

L'Ifen bénéficiera en 2008 des résultats de l'enquête CEREQ « Génération 2004 » sur l'insertion des sortants de formation initiale. Avec le suréchantillonnage des sortants des formations environnementales, un bilan sur l'insertion des jeunes issus de ces formations sera tiré de l'enquête.

3. Opérations répétitives

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

L'exploitation des déclarations de mouvements transfrontaliers de déchets dangereux sera effectuée et donnera lieu à un rapport destiné au parlement afin de répondre à la convention de Bâle.

Les installations classées pour la protection de l'environnement qui produisent dans l'année plus de 10 tonnes de déchets dangereux sont tenues d'en déclarer la nature et la quantité à l'administration. Par ailleurs, les exploitants d'installation de traitement de ces déchets sont eux aussi tenus d'en déclarer la nature, la quantité et le mode de traitement à l'administration. L'exploitation statistique de ces

déclarations portant sur 2006 sera poursuivie pour élaborer les parties correspondantes de la réponse 2008 au règlement statistique « déchets ».

Les comptes des collectivités locales produits par la Direction générale de la comptabilité publique seront de nouveau utilisés (cf. ci-dessus "Synthèses - comptes de dépense de protection de l'environnement").

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

L'IFEN veille à mobiliser les sources administratives existantes quand cela est possible. C'est le cas pour les déclarations relatives aux déchets dangereux transmises aux DRIRE par les ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement).

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

L'Ifen continuera de mettre en ligne sur son site internet des résultats régionaux. Les portraits environnementaux des régions réalisés en 2007 seront diffusés début en 2008 et complétés par des comparatifs courant 2008.

La base de données communales sur l'environnement sera enrichie par de nouvelles variables.

La nouveauté concernera aussi le domaine **du développement durable**, avec la perspective de décliner les indicateurs nationaux au niveau territorial.

5.2. Aspects « environnement »

La totalité du programme de l'Ifen concerne l'environnement.

5.3. Aspects « européens »

La décision de réaliser l'opération **Corine Land Cover 2006** en collaboration avec l'Agence européenne de l'environnement (AEE) a été prise par l'Ifen afin d'apporter un éclairage sur les évolutions intervenues depuis 2000 en matière d'occupation de l'espace. Les questions concernent en particulier l'évaluation de la dynamique à l'œuvre en matière d'étalement urbain et son impact sur l'artificialisation des territoires. CLC 2006 constituera également un outil précieux pour apprécier les changements intervenus sur le littoral ou ayant affecté les territoires agricoles. Enfin, la disponibilité d'un produit haute résolution dans le cadre de l'opération 2006 contribuera à lever l'incertitude qui entoure les superficies occupées par les forêts.

L'Ifen a fait part auprès de l'AEE de son regret concernant le fait que le projet est circonscrit au territoire métropolitain, alors même que les spécificités des DOM en particulier en matière de biodiversité justifient le plus grand intérêt. L'Ifen essaiera de traiter les DOM en dehors du projet européen mais selon les mêmes règles.

La candidature de l'Ifen a été adressée à l'AEE au premier trimestre 2007. Le projet débutera en septembre 2007 et s'achèvera avant la fin juillet 2008.

A l'instar du règlement statistique européen sur les déchets, un nouveau règlement statistique européen sur la commercialisation et l'usage des **pesticides** pourrait être adopté en 2007 et demander des travaux en 2008.

Comme tous les deux ans, 2008 sera concernée par la recommandation d'Eurostat sur la fourniture de **matrices NAMEA**.

Le respect de la 1^{ère} fourniture à venir de comptes de **flux de matières** (nouvelle recommandation d'Eurostat) impliquera en 2008 un renforcement de l'activité démarrée en 2007

5.4 International

- **Nouveautés**

Au deuxième semestre de l'année 2008, la France assurera la présidence de l'Union Européenne.

Dans ce contexte, l'Ifen a proposé au MEDD la réalisation d'un document de synthèse sur l'environnement en France replacé dans le contexte européen. Il s'agira d'exploiter les données environnementales disponibles au niveau européen, notamment dans le cadre du réseau d'information et d'observation européen EIONET (European Information and Observation Network).

- **Autres travaux**

L'Ifen, en tant que point focal de l'Agence Européenne de l'Environnement continuera d'assurer la remontée des données environnementales prioritaires à destination de celle-ci. L'Institut soutiendra les efforts de rationalisation des flux de données initiés par le « groupe des quatre » (AEE, DG Environnement, Eurostat, Centre Commun de Recherche d'Ispra), dans le cadre du projet SEIS (Shared Environmental Information System). Projet de longue haleine, ce projet vise à améliorer la communication des données de l'échelon national, voire infranational, vers les institutions européennes en allégeant la charge de gestion sur les Etats et en éliminant les redondances. Des tests seront effectués sur les flux de données concernant l'eau et la qualité de l'air.

L'Ifen apportera sa contribution au groupe de travail d'Eurostat concernant notamment les pesticides, l'eau, les déchets, les dépenses environnementales.

L'Ifen va continuer à participer au groupe de travail de l'OCDE sur les données et indicateurs ainsi que dans le groupe conjoint OCDE, Eurostat sur les flux de matière.

L'Ifen sera impliqué dans les travaux du groupe de travail conjoint ONU – CEE – Eurostat – OCDE sur les indicateurs du développement durable.

Les textes facilitant l'accès du public aux informations environnementales progresseront dans leur application :

- La convention d'Aarhus incite à développer la mise à disposition d'un maximum d'informations, notamment sur le web. Elle pose le principe du libre accès aux informations et fait obligation aux autorités de répondre aux citoyens. Sa mise en œuvre, commencée en 2006-2007, devrait se poursuivre et se développer les années suivantes.
- La directive Inspire relative à l'établissement d'une infrastructure d'information spatiale a été adoptée début 2007. En 2007, les spécifications relatives aux métadonnées et aux services en ligne devraient être définies. La spécification des normes devant s'appliquer aux données débutera en 2008.

6. Diffusion des travaux

La publication des collections de l'IFEN sur support « papier » sera poursuivie.

Après avoir été rénové en 2007, **le site Web de l'Ifen**, qui permet notamment un accès plus facile à l'information par thème d'environnement, sera enrichi de nouveaux produits en 2008.

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2006, prévues en 2007

2006

Date de parution	Titre
4 pages	
Janvier/Février 2006 N° 109	L'environnement, de plus en plus intégré dans les gestes et attitudes des Français
Mai 2006 N° 110	Les oiseaux d'eau préfèrent les espaces protégés en hiver
Juin 2006 N° 111	Eaux usées et déchets : l'effort porte sur l'investissement
Juillet/Août 2006 N° 112	Amélioration contrastée de la qualité de l'air des villes entre 2000 et 2005
Septembre 2006 N° 113	Un quart du littoral recule du fait de l'érosion
Octobre 2006 N° 114	Les impacts du réseau routier sur l'environnement
Novembre/Décembre 2006 N° 115	Les ménages acteurs des émissions de gaz à effet de serre
<u>Dossiers</u>	
Février 2006 N°3	L'assainissement en France en 1998 et 2001 (téléchargeable uniquement sur le site)
Juillet 2006 N°4	NAMEA, un outil pour relier activités économiques et pressions environnementales
Août 2006 N°5	Les pesticides dans les eaux - Données 2003 et 2004 (téléchargeable uniquement sur le site)
<u>Synthèses</u>	
Septembre 2006	L'économie de l'environnement en 2004
Octobre 2006	L'environnement en France – Édition 2006 (synthèse disponible en anglais)
Octobre 2006	Synthèse de « L'environnement en France – Édition 2006 »
Décembre 2006	10 indicateurs clés de l'environnement (version disponible en anglais)

Programme prévisionnel 2007

Le 4-pages de l'Ifen	<i>Date de publication</i>
Enquête eau et assainissement 2004	février
Les déchets du bâtiment	mars
Economie de l'environnement (extrait du rapport à la CCEE)	avril
La matière organique dans les sols	mai
Evolution de l'artificialisation du littoral	juin
L'environnement dans les régions : principales caractéristiques	juillet
Occupation des sols dans les espaces protégés	août
Les zones NATURA 2000	septembre
Niveau d'atteinte par la France des grands objectifs publics européens	octobre
Tourisme durable	novembre
Atteintes aux zones humides	décembre
Population exposée aux inondations sur la Loire moyenne	décembre
Sentiment d'exposition aux risques	décembre

Les Synthèses de l'Ifen

<i>titre</i>	<i>Date de publication</i>
L'économie de l'environnement en 2005 – Rapport de la CCEE 2006	Rapport présenté à la CCEE en avril, puis édition.
Rapport sur l'état de l'environnement en France - Version anglaise	téléchargeable février 2007
Dépliant "10 Indicateurs clés de l'environnement"	novembre

Les Dossiers de l'Ifen

<u>Imprimé</u> <u>ou</u> <i>téléchargeable</i>	<i>titre</i>	<i>Date de publication</i>
T	L'érosion du littoral	février
I	La méthode des flux de matières	mai
T	Indice global de la pollution de l'air	mai
T	Indicateurs et données de suivi de la gestion intégrée des zones côtières	mai
I	Résultats de l'enquête sur les pratiques environnementales (EPCV)	juin
T	Ecoactivités	juillet
I	Natura 2000	décembre
T	Atteintes aux zones humides	décembre
T	Enquête eau, résultats complets	décembre

Les produits web de l'Ifen

<i>titre</i>	<i>Date de publication - Commentaire</i>
Données essentielles de l'environnement	Nouveaux sujets et mises à jour
Données régionales (Eider web)	Mise à jour des séries et indicateurs régionaux
Données régionales (Eider web)	Module Portraits des régions mi 2007 dans Eider web
Données régionales (Eider web)	Comparaisons interrégionales dans Eider web fin 2007
Indicateurs d'environnement	1er trimestre 2007
Indicateurs de pression des activités	4ème trimestre 2007
Observatoire du littoral	Indicateurs

Les contributions de l'Ifen à des produits extérieurs ou partenariaux

<i>titre</i>	<i>Commentaire</i>
Rapport « aspects sociaux » CCEE	Rapport CCEE, Avril 2007
Catalogue des sources de données Nature	Web naturefrance.fr
IDD nationaux (enjeux environnementaux)	
IDD territoriaux (enjeux environnementaux)	Site de l'Observatoire des territoires

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - ADEME

Département des Observatoires, des Coûts et de la Planification des Déchets

Partie 1 – les enquêtes ADEME 2006 sur les déchets

En matière de déchets, une enquête nationale a été réalisée en 2006 :

- ✓ L'enquête « **Collecte** » 2006 (portant sur les données 2005 et concernant les ordures ménagères) a permis d'actualiser les compétences « collecte et traitement » des collectivités et de préciser les tonnages collectés (avec leur destination) pour :
 - ✓ **les ordures ménagères résiduelles,**
 - ✓ **les collectes sélectives d'emballages,**
 - ✓ **les encombrants,**
 - ✓ **les biodéchets,**
 - ✓ **les déchets verts,**
 - ✓ **les déchèteries.**

Les résultats en cours de validation seront disponibles sur le site www.sinoe.org à l'automne 2007.

- ✓ L'enquête sur le **prix de la mise en décharge des ordures ménagères** est terminée et une synthèse sera accessible sur le site www.ademe.fr dans la rubrique « déchets » fin juin 2007.

Partie 2 – enquêtes et études de l'ADEME en 2007

- ✓ **seconde campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères** (demandée par le Ministère de l'Écologie dans le plan national de prévention de la production de déchets présenté en février 2004) : lancement début 2007 d'un appel d'offres européen (début de la campagne : automne 2007) sur la base de 7 lots :
 - 1 lot assistance à maîtrise d'ouvrage (organisation et suivi de la campagne),
 - 5 lots géographiques (nord-est, nord-ouest, sud-est, sud-ouest et Ile-de-France),
 - 1 lots analyses physico-chimiques.

Les résultats sont attendus pour fin 2008. L'organisation générale de cette campagne a été validée par un **comité de pilotage constitué du MEDD, de l'AMF, la FNADE et d'Eco-Emballages** qui cofinance cette campagne.

- ✓ enquête sur **les coûts de la filière de gestion des bio-déchets** : en cours (les résultats sont attendus pour fin 2007),
- ✓ nouvelle enquête **ITOM** (Installations de Traitement des Ordures Ménagères) : en cours de réalisation (sur les données 2006).
- ✓ enquête sur les **installations de traitement/valorisation des déchets industriels dangereux et non-dangereux** : saisie en cours dans SINOE.

Partie 3 – enquêtes et études de l'ADEME en 2008

L'ADEME réalisera une **nouvelle enquête « Collecte »** sur la base des données 2007.

Le test de validation de la matrice coûts courant 2007 par 300 collectivités (voir ci-dessous) devrait conduire à la production d'un **référentiel coûts** au premier trimestre.

Concernant **ComptaCoût**, l'ADEME souhaite aller vers une **certification** de la méthode.

Partie 4 – Autres travaux d'observation

Un travail important continue d'être réalisé sur l'**outil SINOE** - Système d'INformation et d'Observation de l'Environnement - (www.sinoe.org) pour assurer son développement et y ajouter régulièrement des données complémentaires sur les déchets. SINOE doit aussi permettre une saisie directe des données d'enquête par des prestataires (droits d'accès spécifiques). Cet outil donne aussi aux collectivités la possibilité de gérer leurs propres données au sein d'un espace privatif et d'utiliser ainsi SINOE comme base de données locales, départementale ou régionale. A ce jour, une quinzaine de partenaires dont des Conseils généraux ont signé une convention d'utilisation avec l'ADEME et d'autres sont en cours de discussion.

Toujours concernant le domaine des données déchets, l'ADEME produit régulièrement un document « **chiffres clés déchets** » téléchargeable sur www.ademe.fr.

L'analyse des **appels d'offres publics sur le domaine des déchets** et des avis d'attribution afin de suivre les tendances des collectivités locales dans leurs investissements concernant la gestion des déchets municipaux est accessible sur www.ademe.fr (base de données marchés publics déchets)

En 2007, l'ADEME continuera l'analyse des orientations des **plans de gestion des déchets** (déchets ménagers et assimilés, déchets dangereux, déchets du BTP, déchets de soin). Les Plans d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés seront étudiés en priorité et une méthodologie d'analyse des **risques de pénurie** d'installations de traitement a été élaborée. Un **colloque** sur les plans d'élimination des déchets est programmé à Paris les **17 et 18 octobre 2007**.

L'ADEME a mis en place début 2005 un **Comité de Connaissance des Coûts**, rassemblant la majorité des acteurs concernés par la connaissance des coûts de gestion des déchets ménagers, avec pour objectif de produire une méthodologie homogène de présentations des coûts (dépenses et recettes) afin d'évaluer le coût des filières et de permettre une comparaison entre collectivités équivalentes. Cet objectif a été atteint et le comité a validé une matrice standard de présentation des coûts : environ 300 collectivités volontaires (dont Paris, Lille, Marseille) vont tester cette matrice en 2007 et seront accompagnées par AMORCE et le CNR. Cette opération se fait avec le soutien de l'AMF. Un module spécifique de saisie sera disponible à l'automne 2007 dans SINOE. Les collectivités pourront ainsi renseigner directement la matrice coûts.

Parallèlement, la **méthode ComptaCoût®** (méthode permettant d'extraire de la comptabilité publique les informations nécessaires au renseignement d'un cadre homogène et standard d'expression des coûts de service public d'élimination des déchets) continue d'être proposée aux collectivités avec une formation de base de 4 jours. En 2006, 60 collectivités ont été formées à la méthode et 70 autres vont être formées courant 2007.

Partie 5 – Poursuite des enquêtes

La réalisation des enquêtes statistiques par les services spécialisés des ministères concernés (écologie, industrie, agriculture, équipement) dans le cadre du règlement statistique européen sur les déchets et l'alimentation de SINOE par des données administratives conduit l'ADEME à réfléchir sur les conditions d'utilisation, de présentation et de restitution des données dans SINOE, mais surtout sur la pré-saisie des questionnaires pour les prochaines enquêtes exhaustives (ITOM, collecte, déchets dangereux, ...). Dans tous les cas, les seules informations nécessaires aux réponses au RSE sont insuffisantes pour assurer le suivi des politiques locales et nationales en matières de déchets. Il sera donc nécessaire de compléter régulièrement les données statistiques par de nouvelles enquêtes complémentaires exhaustives.

**Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2008
examinés par d'autres formations du CNIS**

	Page
- Formation Agriculture	13
- Formation Commerce, services	15
- Formation Emploi, revenus	16
- Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie	17
- Formation Transports, tourisme	20
- Formation Urbanisme, équipement, logement	22

Formation Agriculture

Ministère de l'agriculture et de la pêche Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)

1. Exposé de synthèse

Deux **enquêtes nouvelles** seront réalisées. D'une part, le recensement de la salmoniculture et celui de la pisciculture marine établiront le niveau de production par une enquête sur le champ complet (à la suite des mises à jour faites depuis 1997 par des enquêtes annuelles par sondage) ; ils actualiseront aussi les données structurelles sur les élevages. D'autre part, l'enquête sur les cheptels et les installations d'élevage permettra d'évaluer les deux programmes de maîtrise des pollutions d'origine animale (PMPOA) et d'aide à la modernisation des bâtiments d'élevage, mais également de mettre à jour les données caractérisant les outils de production animale (bovine, ovine, caprine et porcine). Chacune de ces enquêtes est présentée pour examen d'opportunité.

L'exploitation de fichiers administratifs se poursuivra dans deux domaines :

- la collecte mutualisée de données, pour alimenter un entrepôt de données ministériel, dont le SCEES assurera la maîtrise d'ouvrage ; tous les fichiers administratifs d'aides aux agriculteurs sont concernés (aides couplées ou découplées de la production, aides agro-environnementales) ; l'utilisation de fichiers administratifs est pleinement intégrée à la préparation du recensement agricole prévu en 2010.
- l'utilisation du fichier national centralisé des sites d'élevage porcin lié à la base de données nationale d'identification (BDNI) porcine ; une interrogation des sites sur la capacité par grande catégorie d'animaux (truies, porcelets, porcs à l'engrais) sera réalisée en 2008 pour optimiser l'échantillonnage.

L'exploitation de fichiers administratifs permettra par ailleurs les estimations précoces d'assolement, l'estimation des cheptels bovins et les données d'emploi (INSEE, SCEES, MSA).

Les **autres travaux statistiques** prévus en 2008 sont :

- la préparation du recensement agricole 2010, engagée au niveau européen et national ; la réalisation probable d'une enquête par sondage sur les méthodes de production, à orientation agro-environnementale, se ferait en parallèle au recensement ; diverses actions organisationnelles et techniques seront menées en 2008, ainsi que la définition du questionnaire lui-même lorsque le règlement européen aura été adopté.
- les statistiques de déchets agricoles, en réponse au règlement européen 2150/2002 du Conseil (transmission à Eurostat en juin 2008 sur l'année de constat 2006).
- l'opération de synthèse "valeur vénale des terres" sera renouvelée à l'aide d'un modèle permettant de suivre le niveau et l'évolution de la valeur.
- les chaînes de production amont du réseau d'information comptable agricole (RICA) et le marché d'hébergement seront repris complètement par le SCEES en 2008.
- les tests de mise en œuvre de la nouvelle typologie européenne des exploitations agricoles rendue nécessaire par le découplage des aides de la politique agricole commune (PAC).
- la stabilisation de la méthodologie employée pour rénover la statistique agricole annuelle (SAA) et les comptes régionaux de l'agriculture.
- la définition d'une méthode de réalisation d'un bilan fourrager complet qui sera fournie à la direction générale de l'agriculture de la commission européenne.

Le programme 2008 se caractérise :

- par la fourniture de données localisées, ou détaillées au plan géographique, la plupart des enquêtes y contribuant à des degrés divers ;
- par des apports sur les préoccupations environnementales, l'occupation du territoire, les déchets, les pratiques culturelles ou encore les impacts sur l'environnement.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2008

- **Les statistiques de déchets agricoles**

La réponse au règlement 2150/2002 du Conseil du 25/11/2002 sur les statistiques des déchets doit être transmise à Eurostat au plus tard en juin 2008 sur l'année de constat 2006. Pour les déchets issus de l'agriculture, il s'agira de la première transmission. Pour préparer cette échéance, une étude pilote balayant les sources disponibles et incluant un premier essai de quantification de la production de déchets a été réalisée en 2004 en collaboration avec l'IFEN et l'ADEME. Cette étude a été actualisée fin 2006. Ces travaux concluent à la possibilité de mobiliser les données existantes ou de procéder à des estimations indirectes sur la base de ratios techniques, plutôt que de réaliser des enquêtes spécifiques au résultat peu assuré.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2- Aspects "environnement"

L'enquête annuelle Teruti-Lucas permet une description de l'occupation physique et fonctionnelle du territoire et de ses évolutions, dont les utilisations potentielles sont multiples : paysage, urbanisation, ...

Les travaux sur les statistiques de déchets issus de l'agriculture menés en collaboration avec l'IFEN et l'ADEME en application du règlement communautaire 2150/2002 du 25/11/2002, devront déboucher mi-2008 sur des estimations de quantités de déchets produits et traités pour l'année 2006, par catégorie de déchets.

L'année 2008 verra la poursuite de l'exploitation des résultats des enquêtes sur les pratiques culturelles en grandes cultures et en viticulture de fin 2006 et début 2007. Elle verra également la disponibilité des résultats de l'enquête Structures 2007, dont certains aspects concernent plus directement l'environnement (notamment des questions repérant la production de divers types de déchets, mais aussi des questions sur les cultures intermédiaires piège à nitrate, les cultures énergétiques, l'irrigation, ...).

Les enquêtes de novembre 2008 sur les installations d'élevage permettront d'éclairer certains aspects des relations entre les activités d'élevage et la préservation de l'environnement. De même, les recensements 2008 de la salmoniculture et de la pisciculture marine aborderont le thème de la gestion des rejets des élevages.

Des travaux de synthèse sont par ailleurs régulièrement menés sur le thème des relations entre l'agriculture et l'environnement, comme les bilans annuels d'azote et de phosphore, ou la participation au suivi des engagements du protocole de Kyoto.

Formation Commerce, services

Insee - Direction des statistiques d'entreprises
Département des activités tertiaires

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2. Aspects « environnement »

L'enquête thématique sur le suivi statistique des déchets dans le commerce menée en 2007 répond de façon directe à une préoccupation environnementale, laquelle a conduit à un règlement européen.

Formation Emploi, revenus

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)
Département Entrées dans la vie active

1. Introduction

Les enquêtes génération s'enchaînent au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les trois ans :

- **une enquête génération pleine** (40 000 questionnaires environ), en deux étapes :
 - . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
 - . des ré-interrogations à 5 et à 7 ans plus centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant en outre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple, sur les insertions les plus problématiques). Une interrogation à 10 ans, permettant d'aller vers du longitudinal long, sera tentée à titre expérimental sur « génération 98 ».
- **une enquête " mini-génération "** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

L'enchaînement est le suivant : génération 98 (avec plusieurs interrogations) ; mini-génération 2001, génération 2004 (avec plusieurs interrogations), mini-génération 2007, ...

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2 Aspects environnement

Suite à la demande de l'IFEN, une extension de l'enquête Génération 2004 porte sur les sortants des formations aux « métiers de l'environnement ».

Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie

Ministère délégué à l'industrie
Service des études et des statistiques industrielles (SESSI)

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

L'enquête sur la production de déchets non dangereux

La France doit fournir tous les deux ans un ensemble de données sur la production de déchets, dans le cadre du règlement européen relatif aux statistiques sur les déchets (CE N° 2150/2002) du 25 novembre 2002. En conformité avec différents avis du Cnis, la coordination d'ensemble de la réponse est assurée par l'IFen, auquel les différents services statistiques fournissent les informations nécessaires dans leur secteur d'activité. Le Sessi lancera donc à l'automne 2007 une enquête permettant d'évaluer la production de déchets non dangereux non organiques dans les établissements industriels, y compris ceux des industries agroalimentaires. La collecte se poursuivra au début de l'année 2008, avec un objectif de fournir les résultats à l'IFEN dans un délai lui permettant de respecter le calendrier de la réponse au règlement européen, à savoir une réponse avant la fin du mois de juin 2008.

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

L'Enquête annuelle d'entreprise sera lancée, en 2008 sur l'exercice 2007. Dernière enquête de la quatrième génération, elle sera réalisée en nouvelle nomenclature. Les adaptations seront réduites au minimum, pour consacrer le maximum de moyens de conception statistique et de développement informatique à la réussite du programme Resane.

Les enquêtes menées auprès des établissements - l'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) et l'enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement (Antipol) – seront elles-aussi réalisées en nouvelle nomenclature.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2. Aspects environnement

Dans le domaine de l'environnement, le Sessi conduit depuis 1991 une enquête annuelle sur les dépenses d'investissement des industriels pour protéger l'environnement. En 2002 a été adjoint un volet pluriannuel sur les dépenses courantes liées aux investissements réalisés pour protéger l'environnement. Celles-ci avaient fait l'objet d'une première mesure sur l'exercice 1995. Ce volet supplémentaire correspond à la demande européenne sur le sujet, qui devrait permettre d'obtenir, à terme, des données harmonisées dans ce domaine. La fréquence du suivi de ces dépenses courantes, au plan européen, est de 3 ans (dernière modification du règlement SBS). Le recensement de ces dépenses courantes a été fait en 2005, sur l'exercice 2004. En 2008, l'enquête réalisée s'intéressera donc aux dépenses d'investissement.

On peut aussi rappeler la réalisation, au dernier trimestre 2007 et début 2008, d'une enquête sur la production de déchets non dangereux par les établissements industriels, présentée au § 2.1.

Ministère de l'agriculture et de la pêche Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires

1. Exposé de synthèse

b) Afin de mieux satisfaire la réglementation européenne, le Scees a déjà amélioré à la couverture des enquêtes sur les dépenses en matière d'énergie et de protection de l'environnement. Il poursuivra dans cette voie en 2007 et 2008. Le champ de l'enquête sur les dépenses de protection de l'environnement sera désormais étendu à tous les établissements producteurs des IAA et des scieries d'au moins 20 salariés.

En application du règlement statistique européen sur les déchets, un premier dispositif de recueil d'information, coordonné par l'Ifen, avait été mis en place afin de transmettre en 2006, une réponse relative à l'année 2004. Cet exercice doit être renouvelé en 2007 et 2008 sur l'année de constat 2006. Il s'appuiera pour les industries agricoles et alimentaires sur l'exploitation, faite par l'Ifen, des déclarations administratives pour la partie déchets dangereux, sur des résultats d'enquête pour la partie déchets banals et sur un dispositif mixte (informations ou enquêtes professionnelles, ratios techniques, éventuellement complétées par une ou deux enquêtes spécifiques réalisées par le SCEES...) pour le volet déchets organiques dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au Scees.

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1 Enquêtes nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

Le règlement européen 2150/2002 du 25 novembre 2002 prévoit la fourniture par les États membres à compter de l'année de référence 2004, puis ensuite à un rythme biennal, de **statistiques sur les déchets** générés par les entreprises de 10 salariés et plus. Un premier dispositif de recueil d'information, mis en place en 2005 et coordonné par l'Ifen a permis de produire la première réponse française en juin 2006. Il s'est appuyé sur la mobilisation des déclarations de production de déchets dangereux des installations autorisées adressées aux Drire, et sur une enquête de l'Ademe concernant les déchets industriels. Parallèlement une réflexion méthodologique en concertation avec l'Ifen, le Sessi, l'Insee et l'Ademe a été mise en place sur les évolutions souhaitables de ce dispositif afin de répondre de façon pérenne au règlement européen, l'ensemble des options concernant l'utilisation de sources administratives, d'enquêtes statistiques ou d'estimations étant ouvert afin de limiter la charge d'enquête pesant sur les établissements. Pour cette première réponse la France n'a pas répondu sur les déchets organiques des IAA. Pour le Scees, la seconde fourniture de statistiques sur les déchets concernant l'année de constat 2007 s'appuiera à nouveau sur des sources administratives pour le volet déchets dangereux et sur l'enquête menée par le Sessi pour la partie déchets banals. Pour les aspects concernant les déchets organiques spécifiques aux industries agricoles et alimentaires, une expertise a été menée en 2006 en collaboration avec l'Ademe et les organismes professionnels. En 2007 une enquête pilote a été menée en concertation avec les organismes professionnels. Début 2008, la réponse française sur ce volet sera établie par l'Ifen. Un bilan de ce dispositif sera fait ensuite pour mettre en place un dispositif pérenne en 2009.

3. Opérations répétitives

3.3 Enquête annuelle sur les consommations d'énergie

Conformément au dispositif présenté au Comité du Label en 2000, seront interrogés en 2008 uniquement les établissements gros consommateurs dans leur secteur d'activité, soit environ 1100 unités.

3.4 Enquête annuelle sur les dépenses destinées à protéger l'environnement

L'enquête annuelle sur les dépenses destinées à protéger l'environnement portera en 2008 sur les investissements mais également sur les dépenses courantes. Limité jusqu'en 2005 aux seuls établissements industriels de 100 salariés et plus (1000), le champ d'interrogation de cette enquête a été étendu en 2007 et 2008 par sondage aux établissements de 20 à 99 salariés (1050) .

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2. Aspects environnement

L'enquête annuelle sur les **dépenses des IAA et scieries pour protéger l'environnement** portera en 2008 non seulement sur les investissements et les études comme chaque année mais également sur les dépenses courantes.

Le règlement européen 2150/2002 du 25 novembre 2002 prévoit la fourniture par les États membres à compter de l'année de référence 2004, puis ensuite à un rythme biennal, de **statistiques sur les déchets** générés par les entreprises de 10 salariés et plus. Un premier dispositif de recueil d'information, coordonné par l'Ifen, a été mis en place en 2005 pour produire la première réponse française attendue pour juin 2006. Il s'appuie sur la mobilisation des déclarations de production de déchets dangereux des installations autorisées adressées aux Drire, et sur une enquête de l'Ademe concernant les déchets industriels. Parallèlement une réflexion méthodologique en concertation avec l'Ifen, le Sessi, l'Insee et l'Ademe a été mise en place sur les évolutions souhaitables de ce dispositif afin de répondre de façon pérenne au règlement européen, l'ensemble des options concernant l'utilisation de sources administratives, d'enquêtes statistiques ou d'estimations étant ouvert afin de limiter la charge d'enquête pesant sur les établissements. Pour le Scees, la seconde fourniture de statistiques sur les déchets concernant l'année de constat 2006 devrait à nouveau s'appuyer sur des sources administratives pour le volet déchets dangereux, sur l'enquête menée par le Sessi pour la partie déchets banals. Concernant les déchets organiques spécifiques aux industries agricoles et alimentaires, un dispositif mixte (informations ou enquêtes professionnelles, coefficients techniques, enquête spécifique réalisée par le Scees dans une ou deux filières sera mis en place.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
Bureau des études statistiques sur la recherche et l'innovation

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2 Aspects environnement

L'enquête sur la R&D auprès des entreprises leur demande de préciser le pourcentage de leurs dépenses de recherche en matière d'environnement.

L'enquête auprès des acteurs ou financeurs publics sur les objectifs socio-économiques de leur recherche distingue un poste « environnement ».

Formation Transports, tourisme

TRANSPORTS

Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer
Direction des affaires économiques et internationales
Service économie, statistiques et prospective (SESP)

3. Opérations répétitives

3.6.2.5. Panel de conducteurs

Panel SECODIP de 3 300 automobilistes faisant l'objet d'un cofinancement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de l'Observatoire de l'énergie et du SESP ; déclarations chaque quinzaine des panélistes : achats d'essence, kilométrage entre deux pleins, partage ville-route-autoroute.

3.6.2.6. Panel parc-auto

Panel SOFRES de 10 000 ménages, financé par l'ADEME, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et, certaines années, la direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR) permettant l'observation annuelle des comportements automobiles des ménages : taux d'équipement, kilométrages annuels, consommation, structure du parc, achats.

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2. Aspects "environnement"

Le SESP développe le chapitre du rapport de la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN) consacré à l'environnement et aux externalités du transport, ainsi que, depuis 2004, des dossiers pluriannuels d'analyse économique des politiques publiques des transports intégrant une valorisation de ces externalités (émissions de CO₂,...). Le chapitre se compose principalement de séries statistiques ou de résultats d'enquêtes régulières pouvant faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Son élargissement s'inscrit dans le cadre d'une fonction de « veille technologique » assurée par le SESP dans ce domaine, en liaison avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut français de l'environnement (IFEN) et d'autres organismes spécialisés comme le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA).

TOURISME

Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer
Ministère délégué au tourisme - Direction du tourisme

5. Aspects particuliers du programme 2008

5.2. Aspects « environnement »

Comme les autres années, les aspects environnementaux du tourisme seront plutôt traités sous forme de partenariats, soit avec le monde de la recherche, soit avec le service statistique du ministère de

l'environnement. Les nombreuses demandes d'exploitation du SDT et de l'enquête sur les déplacements à la journée nous permettent d'établir des partenariats avec les organismes en charge des questions d'environnement, sur des thèmes touchant à la fréquentation des territoires, à la pollution générée par les déplacements, etc. Les moyens limités du bureau de la statistique de la Direction du tourisme ne lui permettent pas d'engager des études sur cette problématique. Toutefois, dans le cadre d'une étude commanditée par le ministère de l'environnement, portant sur une estimation des émissions de gaz à effet de serre générés par le transport des touristes, l'utilisation des données du SDT devrait permettre la mise en place d'un indicateur d'émission qui pourrait être suivi régulièrement.

Formation Urbanisme, équipement, logement

Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer
Direction des affaires économiques et internationales
Service économie, statistiques et prospective (SESP)

2. Travaux nouveaux pour 2008

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Le suivi du parc locatif social

L'enquête annuelle sur le parc locatif social sera renouvelée. Ce projet de rénovation a obtenu un avis d'opportunité favorable, lors de la réunion de mai 2006 de la formation « urbanisme – équipement – logement ». La rénovation devrait permettre des simplifications et vise à améliorer la cohérence entre les différentes sources d'informations sur le logement social. Des représentants des utilisateurs et des organismes bailleurs de logements sociaux seront associés au projet. Deux axes de réflexions sont pour l'heure privilégiés : d'une part clarifier l'unité statistique de l'enquête en collectant désormais l'information au niveau du logement, et d'autre part, rechercher une congruence forte entre le questionnaire de l'enquête et les systèmes d'information des bailleurs, de façon à ce que l'information demandée puisse être extraite à peu de frais de leurs bases de données. Un décret reliant la réponse à l'enquête avec l'obligation d'inventaire du parc social est en cours de signature par les ministres concernés.

5. Aspects particuliers du programme 2008

Aspects environnement

Dans le cadre de la refonte de l'enquête PLS, la possibilité de récupérer de l'information sur le mode de chauffage des logements et sur la consommation d'énergie de chauffage (lorsqu'il s'agit d'un chauffage central collectif) sera étudiée.